

Lettre de Mission de Madame Akiça BAHRI  
Coordinatrice régionale du COSTEA en Méditerranée

Le COSTEA-2 (2017-2021) pour renforcer ses liens avec les acteurs de l'irrigation et les opérations en cours dans les pays du Sud, étend et déconcentre ses moyens d'animation par la mise en place d'un dispositif de coordination géographique. Ce dispositif est composé de coordinateurs régionaux dans les trois régions prioritaires : la Méditerranée, l'Afrique de l'Ouest et l'Asie du Sud-Est (ASE), et de correspondants pays pour les pays dans lesquels l'AFD a un portefeuille irrigation particulièrement actif. Ces coordinateurs régionaux font partie intégrante du secrétariat scientifique et technique du COSTEA, piloté par le Chef de projet COSTEA, désigné par l'AFEID et l'AFD.

Le Comité de pilotage du COSTEA, qui s'est réuni le 16 mai 2017 à Montpellier, a défini un dispositif de coordination géographique pour la région Méditerranée dont la base est le Maroc et la Tunisie, et qui pourra aussi englober l'Algérie puis s'étendre vers l'Est de la Méditerranée à l'Egypte, les Territoires Palestiniens et la Jordanie.

Akiça BAHRI est mandatée coordinatrice régionale COSTEA pour la région Méditerranée et correspondante en Tunisie. La présente lettre de mission vise à expliciter les missions qui lui sont confiées et les moyens attribués.

## MISSIONS

**Mission 1 : Représenter le COSTEA dans la région et contribuer à fédérer, en relation avec l'AFD, les acteurs de l'irrigation intervenant dans la région Méditerranée.** La coordinatrice s'appuiera sur les réseaux existants tels que le réseau de compétences en partenariat Sirma<sup>1</sup>, l'Institut Méditerranéen de l'Eau<sup>2</sup> et le réseau Echanges Med<sup>3</sup> pour faire le lien entre les acteurs de l'irrigation intervenant en région Méditerranée : les acteurs locaux et nationaux des différents pays cibles de la région (ministères, administrations, et agences publiques, ONG, centres de recherche et universités, ingénierie, représentants d'agriculteurs, etc.), les agences AFD, les agents en expatriation d'organismes français (membres ou futurs membres du COSTEA), les représentants d'organisations internationales. Tant pour l'émergence que pour l'animation du réseau, la coordinatrice régionale interagira avec les agences AFD locales, et avec les correspondants pays qui pourront être mandatés par la suite.

**Mission 2 : Stimuler des propositions d'actions, suivre les actions COSTEA et contribuer à la valorisation des résultats.** La coordinatrice régionale assurera la coordination et le suivi des actions du COSTEA dans la zone géographique. Elle sera notamment chargée de stimuler l'émergence de propositions d'actions par les acteurs du réseau, vérifier un certain degré de validation de la pertinence des actions par ce réseau, en phase avec les enjeux de la zone géographique, veiller à leur complémentarité et leur cohérence, faciliter, en tant que besoin, l'accueil, la prise de contact et le lien entre les équipes en charge d'actions et les partenaires dans les pays, participer à la relecture

---

<sup>1</sup> [www.rcp-sirma.org/](http://www.rcp-sirma.org/)

<sup>2</sup> [www.ime-eau.org/fr/](http://www.ime-eau.org/fr/)

<sup>3</sup> <http://aem.portail-gref.org/>

des notes de cadrage et des livrables produits, etc à l'organisation de moyens de valorisation et de diffusion des résultats des actions COSTEA auprès des acteurs de l'irrigation.

Pour ces deux missions, la coordinatrice régionale pourra organiser des événements de type visites de terrain, séminaires, ateliers, dans chacun des pays de la région. Ces événements seront discutés au préalable et préparés avec le Secrétariat du COSTEA et l'AFD.

**MISSION 3 : Assurer le lien avec le CST et avec le secrétariat du COSTEA.** La coordinatrice régionale aura à charge de faire un reporting régulier des activités dans la région (animation du réseau et suivi de la production) à l'occasion de chaque réunion du CST et d'y participer physiquement.

**Pour ces missions, la coordinatrice régionale rend régulièrement compte à l'AFEID (chef de projet et chargée de mission COSTEA à l'AFEID, chefs de projets COSTEA de la division ARB à l'AFD et autres coordinateurs géographiques), au CST, aux réunions duquel il participe, et annuellement au COPIIL du COSTEA.**

## **MOYENS**

**Rémunération du temps :** Les missions de la coordinatrice régionale seront rémunérées sur le budget du COSTEA dans la limite de 40 jour par an. Un bilan d'activités et du temps passé sera transmis au Secrétariat à l'occasion des COPIIL annuels.

**Moyens logistiques :** Les besoins logistiques nécessaires à l'organisation des rencontres d'acteurs du réseau Méditerranée et des missions de la coordinatrice régionale seront pris en charge sur le budget du COSTEA.

L'AFEID établira une convention avec Akiça BAHRI. Cette convention permettra la facturation par Akiça BARHI à l'AFEID pour les dépenses entreprises au titre de coordinatrice régionale.